

Contre le passe sanitaire et pour la levée des sanctions contre les bibliothécaires grenoblois.es

12 novembre 2021



CONTRE LE PASSE SANITAIRE

POUR LA LEVEE DES SANCTIONS CONTRE LES BIBLIOTHECAIRES DE GRENOBLE

Le 13 août 2021, Eric Piolle, maire de Grenoble déclarait « La mise en place du passe sanitaire peut *dégrader fortement le service public dont la richesse réside dans la qualité du lien humain. »

La décision d'appliquer le passe au secteur public de la culture mais d'en exempter les bibliothèques de recherche (BnF, BPI, bibliothèques universitaires et spécialisées, BDP) et la grande distribution est incohérente. Aucun argument sanitaire ne peut soutenir le contrôle des passes, alors même que la généralisation des consignes sanitaires a été intégrée par le personnel et les usager.es depuis le début de la pandémie... sans qu'il n'y ait eu de foyer de contamination avéré.

Les médiathèques sont des lieux de culture, de loisirs, d'information, de curiosité, d'autoformation, de démarches administratives ou professionnelles, de lien social : leur accès doit rester libre pour toutes et tous quels que soient les usages. **Le passe sanitaire, obligatoire dans l'ensemble des médiathèques, rend impossible notre mission de service public.**

Dans le même temps, les espaces culturels commerciaux restent ouverts et accessibles, sans passe (FNAC...).

Cette situation devrait alerter nos collectivités sur le renforcement des inégalités sociales, et devrait être suivie de réponses politiques pour désamorcer cette nouvelle aggravation des inégalités.

Depuis fin août, les bibliothécaires de Grenoble sont mobilisé.e.s contre l'application d'une mesure discriminatoire que le maire, dans ses déclarations d'août, semblait dénoncer.

Pourtant, ce même maire convoque 12 agents pour des entretiens préalables à des sanctions disciplinaires les 16, 23 et 26 novembre 2021.

"Les sanctions vont tomber. Il serait temps de faire plier ces agent.es indiscipliné.es, tout de même ! » **La casse du service public, en marche depuis plusieurs années, commence par la casse de ses agent.es,** et notre employeur Eric Piolle s'y emploie avec application et zèle. Notre expertise n'a plus cours, nous devons exécuter sans nous poser de questions. Obéissance, devoir de réserve, sens du devoir, voilà les mots clés qu'on nous assène au quotidien. Dans nos équipements, terminés l'accueil universel, inconditionnel, gratuit et sans justification. Fini "l'aller vers", "le troisième lieu", "l'espace de

Fédération SUD Collectivités Territoriales

31 rue de la Orange aux Belles - 75 010 PARIS

tel. 01 50 38 32 00 - mail : fed@sud-ct.com - www.sud-ct.fr

CONTRE LE PASSE SANITAIRE

POUR LA LEVEE DES SANCTIONS CONTRE LES BIBLIOTHECAIRES DE GRENOBLE

Le 13 août 2021, Eric Piolle, maire de Grenoble déclarait « La mise en place du passe sanitaire peut "dégrader fortement le service public dont la richesse réside dans la qualité du lien humain. »

La décision d'appliquer le passe au secteur public de la culture mais d'en exempter les bibliothèques de recherche (BnF, BPI, bibliothèques universitaires et spécialisées, BDP) et la grande distribution est incohérente. Aucun argument sanitaire ne peut soutenir le contrôle des passes, alors même que la généralisation des consignes sanitaires a été intégrée par le personnel et les usager-es depuis le début de la pandémie... sans qu'il n'y ait eu de foyer de contamination avéré.

Les médiathèques sont des lieux de culture, de loisirs, d'information, de curiosité, d'autoformation, de démarches administratives ou professionnelles, de lien social : leur accès doit rester libre pour toutes et tous quels que soient les usages. **Le passe sanitaire, obligatoire dans l'ensemble des médiathèques, rend impossible notre mission de service public.**

Dans le même temps, les espaces culturels commerciaux restent ouverts et accessibles, sans passe (FNAC...).

Cette situation devrait alerter nos collectivités sur le renforcement des inégalités sociales, et devrait être suivie de réponses politiques pour désamorcer cette nouvelle aggravation des inégalités.

Depuis fin août, les bibliothécaires de Grenoble sont mobilisé.e.s contre l'application d'une mesure discriminatoire que le maire, dans ses déclarations d'août, semblait dénoncer.

Pourtant, ce même maire convoque 12 agents pour des entretiens préalables à des sanctions disciplinaires les 16, 23 et 26 novembre 2021.

"Les sanctions vont tomber. Il serait temps de faire plier ces agent.es indiscipliné.es, tout de même ! » **La casse du service public, en marche depuis plusieurs années, commence par la casse de ses agent.e.s,** et notre employeur Eric Piolle s'y emploie avec application et zèle. Notre expertise n'a plus court, nous devons exécuter sans nous poser de questions. Obéissance, devoir de réserve, sens du devoir, voilà les mots clés qu'on nous assène au quotidien. Dans nos équipements, terminés l'accueil universel, inconditionnel, gratuit et sans justification. Fini "l'aller vers", "le troisième lieu", "l'espace de



convivialité". On doit se plier à des injonctions même si elles créent des inégalités d'accès, même si elles excluent et particulièrement les plus précaires. On nous demande, sous un prétexte "sanitaire", de devenir des auxiliaires de police et d'exécuter des tâches sans poser de question. Au delà de la question du passe et des sanctions, ce sont les questions des services publics et des missions de ses agent.e.s qui sont en jeu. Il y a une question de société, et elle ne se pose pas seulement aux agent.e.s de service public : est-ce de ce monde là que nous voulons, est-ce ça le "monde d'après" tant attendu : "travaille, consomme et ferme ta gueule ? "(extrait d'un communiqué des bibliothécaires de Grenoble)

La fédération SUD CT, apporte tout son soutien aux bibliothécaires de Grenoble et exige :

- Ø La levée des sanctions et menaces de sanctions pour le personnel refusant de contrôler les passes
- Ø Un accès libre et sans condition aux services publics, ce qui implique :
 - la suppression du passe sanitaire pour le public et les agent·es,
 - la gratuité des abonnements aux médiathèques pour tous et toutes,
 - la gratuité des musées.

Nous exigeons également, tant que le personnel est soumis à l'obligation du passe sanitaire :

- Ø Un accès facilité, gratuit et sur le temps de travail aux vaccins et la gratuité des tests pour toutes et tous.

La pétition pour une bibliothèque accessible à tou.tes : <https://www.change.org/p/monsieur-le-premier-ministre-pour-une-biblioth%C3%A8que-accessible-%C3%A0-tous>

La caisse de grève en soutien aux grévistes genoblois.e.s : <https://www.papayoux-solidarite.com/fr/collecte/caisse-de-solidarite-des-bibliothecaires-de-grenoble-en-lutte>

Paris le 12 novembre 2021

Fédération SUD Collectivités Territoriales

31 rue de la Grange aux Belles - 75 010 PARIS

tel : 01 58 39 32 09 - mél : fedesudct@gmail.com - www.sud-ct.fr

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >

- Adresse de cet article :

<https://ancien.solidaires.org/Contre-le-passe-sanitaire-et-pour-la-levée-des-sanctions-contre-les>